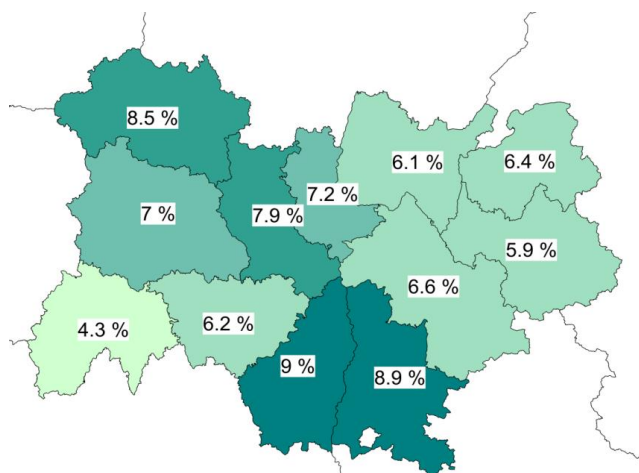


Auvergne-Rhône-Alpes : 7%



Source : INSEE - Taux de chômage localisé

Selon l'Insee, le taux de chômage du 3ème trimestre 2021 est stable sur un trimestre en Auvergne-Rhône-Alpes (7%) et est en hausse de 0,1 point en France métropolitaine (7,9%).

L'évolution du taux de chômage est à la hausse dans cinq départements : +0,1 point dans l'Ain (6,1%), l'Ardèche (9%), la Loire (7,9%) et le Puy-de-Dôme (7%) et +0,2 point dans la Drôme (8,9%); elle baisse dans trois départements: -0,1 point dans le Cantal (4,3%); -0,5 point en Savoie (5,9%); -0,2 point en Haute-Savoie (6,4%) et -0,5 point en Haute-Savoie (5,9%). Le taux de chômage est stable dans les autres départements : l'Allier (8,5%), l'Isère (6,6%), la Haute-Loire (6,2) et le Rhône (7,2%).

Sur un an, le taux de chômage régional est en baisse de 1,1 point, légèrement plus forte qu'au niveau national (-1 point). L'évolution est supérieure à celle du niveau régional pour les départements du Cantal et de la Savoie (-1,2 point pour les deux) et de l'Allier (-1,3 point). Elle est inférieure au niveau régional dans sept autres départements: -0,9 point pour l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et le Puy-de-Dôme et -1 point pour la Loire et la Haute-Loire; et elle est identique à celle de la région pour le Rhône et la Haute-Savoie.

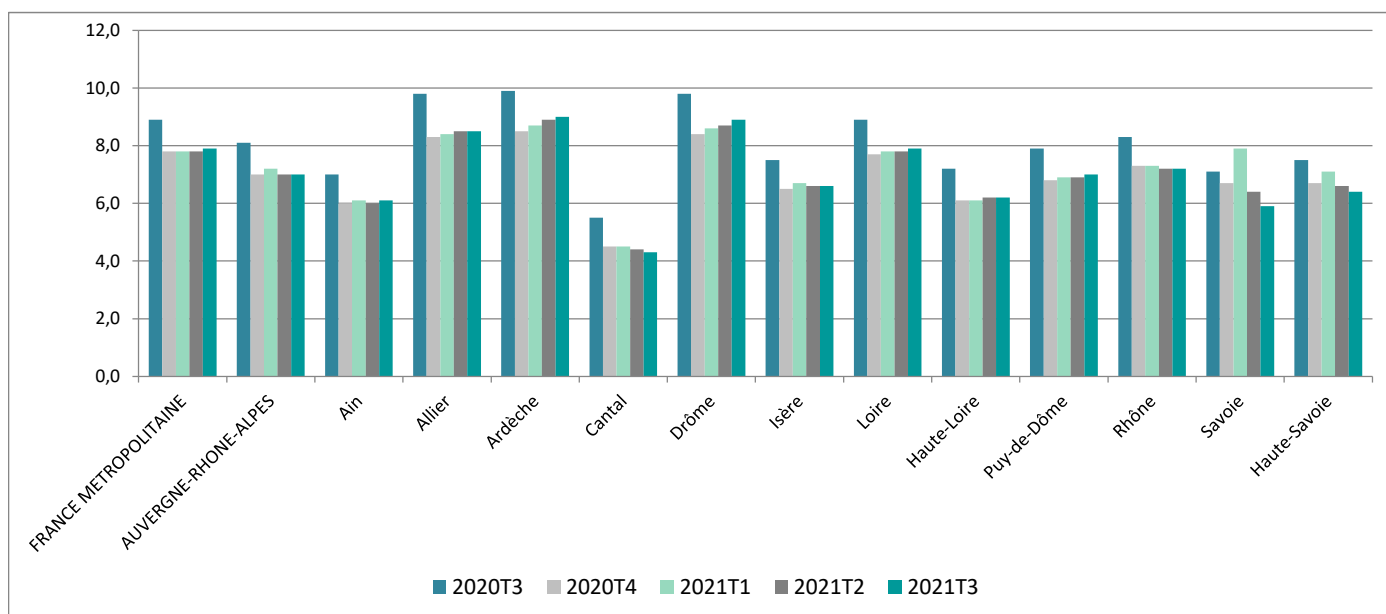
Par rapport au 2ème trimestre 2008 – précédant les effets de la crise en France -, l'accroissement du taux de chômage régional (+0,9 point) est identique à celui de la moyenne nationale ; le taux de chômage est en hausse dans l'ensemble des départements, oscillant entre 0,3 point (Haute-Loire) et 1,6 points (Haute-Savoie). Seul le taux de chômage du département du Cantal baisse de 0,8 point.

La région passe au 4ème rang des régions présentant les taux les plus faibles de France métropolitaine : 7%, mais derrière les régions Bretagne (6,5%), Pays de la Loire (6,7%) et Bourgogne-Franche-Comté (6,8%). C'est dans les Hauts-de-France que le taux de chômage est le plus élevé (9,5%).

Définition du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs). Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Taux de chômage par département sur les 5 derniers trimestres (source : Insee)



Source : Insee, taux en %, CVS

Libellé	2008T2	2020T3	2021T2	2021T3	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)	Evol 2021T3/2008T2 (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,0	8,9	7,8	7,9	0,1	-1,0	0,9
AUVERGNE-RHONE-ALPES	6,1	8,1	7,0	7,0	0,0	-1,1	0,9
Ain	4,6	7,0	6,0	6,1	0,1	-0,9	1,5
Allier	7,2	9,8	8,5	8,5	0,0	-1,3	1,3
Ardèche	7,7	9,9	8,9	9,0	0,1	-0,9	1,3
Cantal	5,1	5,5	4,4	4,3	-0,1	-1,2	-0,8
Drôme	7,9	9,8	8,7	8,9	0,2	-0,9	1,0
Isère	6,0	7,5	6,6	6,6	0,0	-0,9	0,6
Loire	7,0	8,9	7,8	7,9	0,1	-1,0	0,9
Haute-Loire	5,9	7,2	6,2	6,2	0,0	-1,0	0,3
Puy-de-Dôme	6,5	7,9	6,9	7,0	0,1	-0,9	0,5
Rhône	6,3	8,3	7,2	7,2	0,0	-1,1	0,9
Savoie	5,4	7,1	6,4	5,9	-0,5	-1,2	0,5
Haute-Savoie	4,8	7,5	6,6	6,4	-0,2	-1,1	1,6